

Résultats de l'enquête méthanisation 2025

Bilan des unités en fonctionnement en 2024
Île-de-France



Webinaire
18 septembre 2026

Kahina ACHAB

Ingénieure chargée d'études et de projets Énergie
AREC Île-de-France | Institut Paris Region



Sommaire

PROMÉTHA, le Cercle francilien de la méthanisation
Présentation du collectif et de ses principales missions

L'enquête méthanisation en Île-de-France
Objectifs, périmètre et méthodologie

Introduction DRIEAT

Résultats de l'enquête 2025

- État du parc et caractéristiques des unités
 - Bilan des intrants
 - Bilan énergétique et valorisation du biogaz
 - Production et valorisation des digestats
-

Échanges avec les participants
Questions / réponses

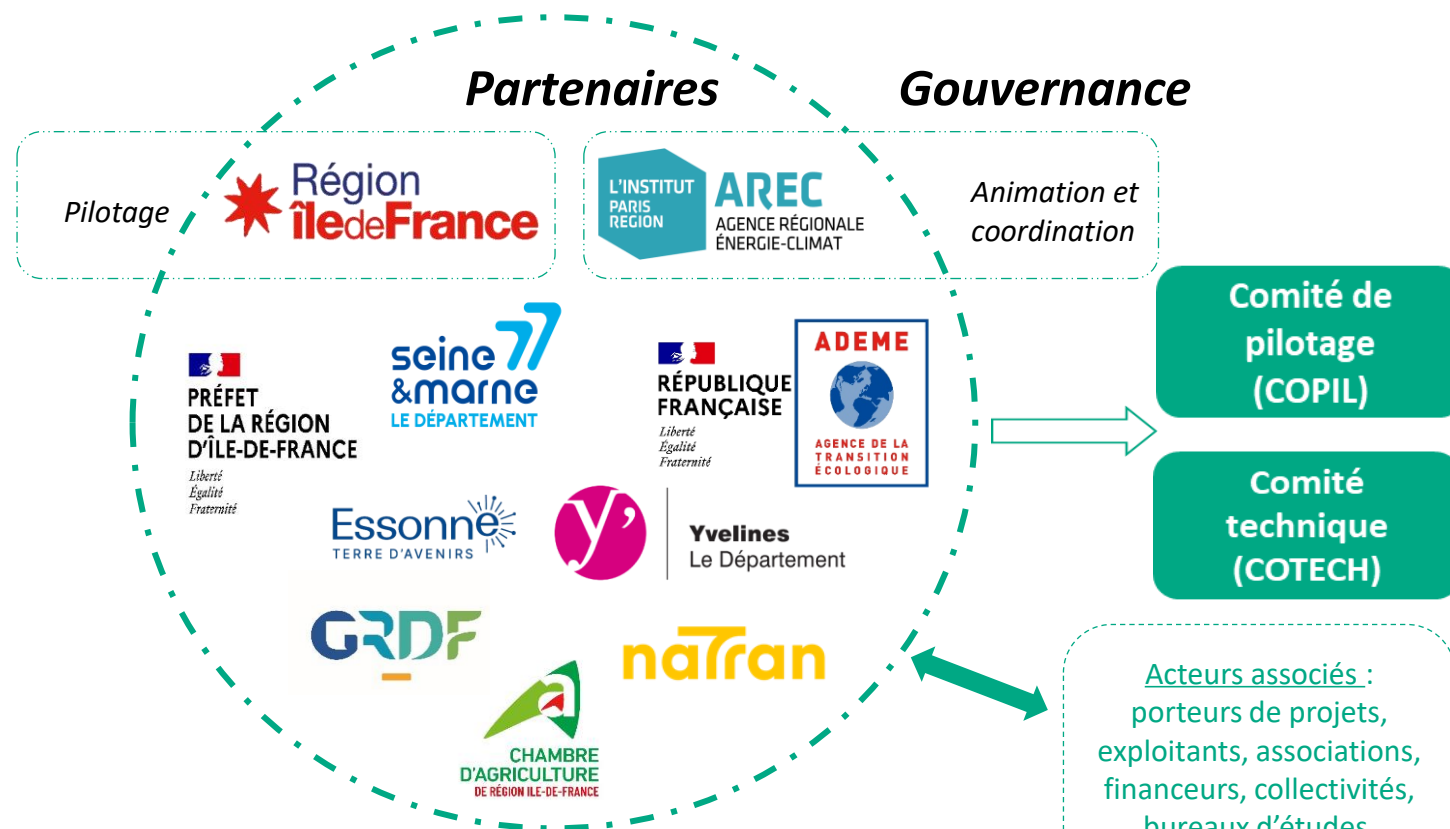


PROMÉTHA, le cercle francilien de la méthanisation

Accompagner les acteurs franciliens pour poursuivre le développement d'une filière méthanisation ancrée dans le territoire.

Nos missions

- Identifier et accompagner les porteurs de projets
- Fédérer et animer la filière
- Observer et suivre son évolution
- Capitaliser et partager les expériences des unités
- Informer et sensibiliser



Groupes de travail

- Biodéchets
- Intrants agricoles
- Biodiversité
- Financement

Club Producteurs de biogaz

- Co-animation AREC & EVF)

Communication

Site www.prometha.fr & [Newsletter trimestrielle](#)



AREC
AGENCE RÉGIONALE
ÉNERGIE-CLIMAT

PROMÉTHA
Le cercle francilien de la méthanisation

L'enquête méthanisation, objectifs et périmètre

Suivre et partager les dynamiques de la filière méthanisation en Île-de-France

Objectifs :

- Dresser un état des lieux du parc et du fonctionnement des unités franciliennes.
- Suivre les évolutions de la filière, de ses pratiques et de ses productions énergétiques.
- Produire des données régionales consolidées et objectives pour améliorer la connaissance de la filière.
- Capitaliser les retours d'expérience utiles à son développement.
- Accompagner les acteurs et exploitants en leur fournissant des repères régionaux.

Que suit l'enquête ?



L'enquête méthanisation, méthodologie

Conduire l'enquête dans un cadre partenarial, de la collecte des données à la publication des bilans



1

Collecte : deux questionnaires en ligne adaptés aux unités sur STEP et aux autres typologies d'unités

2

Compilation et contrôle : compilation des réponses et contrôle de la cohérence des données déclarées

3

Consolidation : redressement et consolidation des données réalisés conjointement avec les partenaires

4

Analyse : calcul des indicateurs sur les données exploitables, avec un nombre d'unités analysées variable selon les indicateurs

5

Valorisation et publication : présentation de résultats agrégés et publication des chiffres clés et du bilan dans le cadre de PROMÉTHA

demarches-simplifiees.fr

Démarche : Transmiss
méthanisation

Organisme : Service En

Identité du dema

Email

Établissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Ce formulaire a été conçu par les servi
l'ADEME et l'Institut Paris-Région (Obse
Il permet de répondre aux objectifs sui
«répondre à l'obligation de transmettre
pour les bénéficiaires des dispositifs d'i
biométhane produit, tout en homogéné
«répondre à l'obligation de transmissio
France) pour les bénéficiaires d'aides r
«simplifier et faciliter la transmission de
«contribuer au suivi de la filière et des c
systèmes d'information dédiés au suivi
«acquies des connaissances et suivre d
productions d'énergie, en y intégrant d
«contribuer à l'accompagnement de la
qui est favorable à l'acceptabilité socia
sensibilisation.

Aucune des informations et données c
façon individualisée. Seules les donnée
d'une diffusion.
Nous vous invitons à lire la n
d'utilisation des données.

Informations générales s

Nom de l'installation

Département et commune
Indiquer le département pour pouvoir

demarches-simplifiees.fr

Démarche : Transmission centralisée des données de fonctionnement 2024 des
méthaniseurs de STEP en service en région Île-de-France

Organisme : Service Énergie Bâtiment

Identité du demandeur

Email

Établissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Ce formulaire a été conçu par les services de l'État (DRIEAT, DRIAAF), la Région Île-de-France, la Direction Régionale de
l'ADEME et l'Institut Paris Région (Observatoire Régional des Déchets [ORDIF] et Agence Régionale Énergie-Climat [AREC])
Il permet de répondre aux objectifs suivants :
«répondre à l'obligation de transmettre à la DRIEAT un bilan annuel de fonctionnement au titre du code de l'énergie
pour les bénéficiaires des dispositifs d'obligation d'achat ou de complément de rémunération de l'électricité ou du
biométhane produit, tout en homogénéisant le contenu des bilans ;
«répondre à l'obligation de transmission de données annuelles d'exploitation aux financeurs (ADEME, Région Île-de-
France) pour les bénéficiaires d'aides régionales à l'investissement ;
«simplifier et faciliter la transmission des données utiles aux services de l'État dans l'exercice de leurs missions ;
«contribuer au suivi de la filière et des objectifs fixés par les différents plans et schémas régionaux, à l'alimentation des
systèmes d'information dédiés au suivi du développement de la méthanisation ;
«acquies des connaissances et suivre chaque année les installations en fonctionnement, leurs intrants et leurs
productions d'énergie, en y intégrant également les enjeux environnementaux ;
«contribuer à l'accompagnement de la filière régionale, notamment, en capitalisant des données réelles objectives, ce
qui est favorable à l'acceptabilité sociale des projets, et en orientant des actions d'information, formation et/ou
sensibilisation.

Aucune des informations et données collectées ne sera communiquée en dehors de l'équipe projet (voir notice de
façon individualisée. Seules les données agrégées de l'ensemble des méthaniseurs franciliens pourront faire l'objet
d'une diffusion.
Nous vous invitons à lire la notice explicative du formulaire mentionnant les conditions
d'utilisation des données.

Informations générales sur l'installation de méthanisation

Nom de l'installation

Code postal

Département et commune

1 / 6

1 / 13

* L'ORDIF contribue notamment pour les unités relevant du traitement des déchets ménagers, comme le SIVOM de Varennes-Jarcy



Introduction DRIEAT



DES UNITÉS
AU SERVICE DES TERRITOIRES



DES RESSOURCES
VALORISÉES



UNE ÉNERGIE
RENOUVELABLE LOCALE



DES FERTILISANTS
POUR LES SOLS



AREC
AGENCE RÉGIONALE
ÉNERGIE-CLIMAT

PROMÉTHA
Le cercle francilien de la méthanisation

Résultats de l'enquête 2025

- État du parc et caractéristiques des unités
- Bilan des intrants
- Bilan énergétique et valorisation du biogaz
- Production et valorisation des digestats



État du parc et caractéristiques des unités

Taux de réponse & périmètre

74 Unités de méthanisation en fonctionnement en IDF

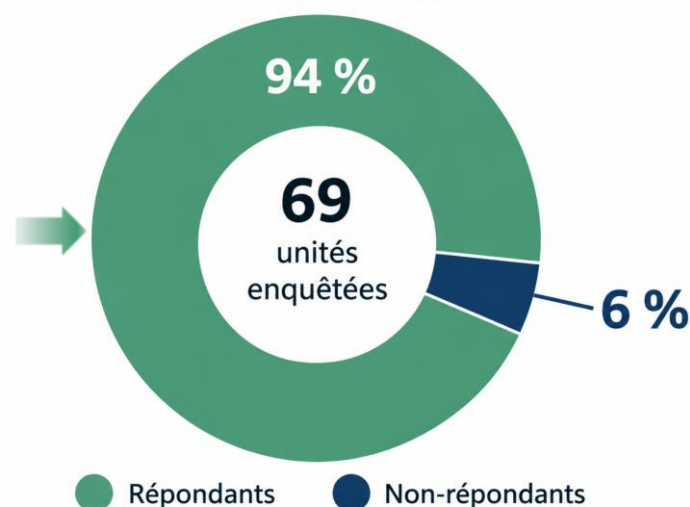
5 unités exclues de l'enquête :

- 2 unités industrielles
- 3 unités mises en service en 2025



69 Unités enquêtées en 2025

Taux de réponse global



12 Unités sur STEP

- 11 répondants
- 1 réponse incomplète

100 %
de réponse

57 Unités hors STEP

- 53 répondants
- 4 non-répondants
- 3 réponses incomplètes

93 %
de réponse

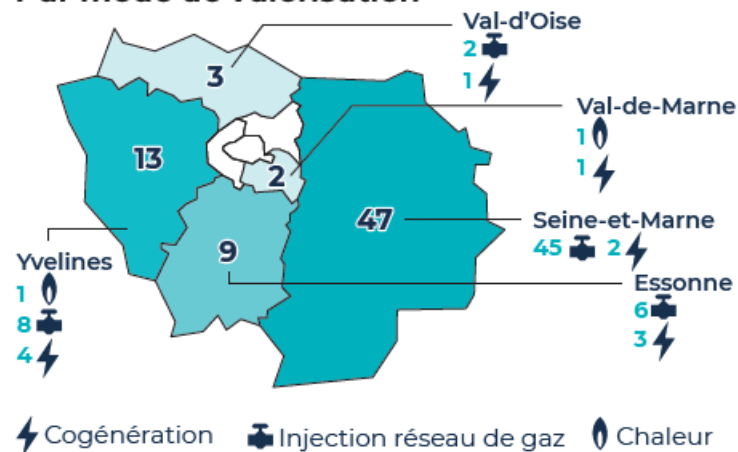
Une forte mobilisation des exploitants avec 65 réponses reçues sur 69 unités enquêtées

État du parc et caractéristiques des unités

Répartition territoriale des unités de méthanisation selon leur mode de valorisation et typologie de porteur

74 unités de méthanisation en fonctionnement en Île-de-France au 1^{er} janvier 2026

Par mode de valorisation

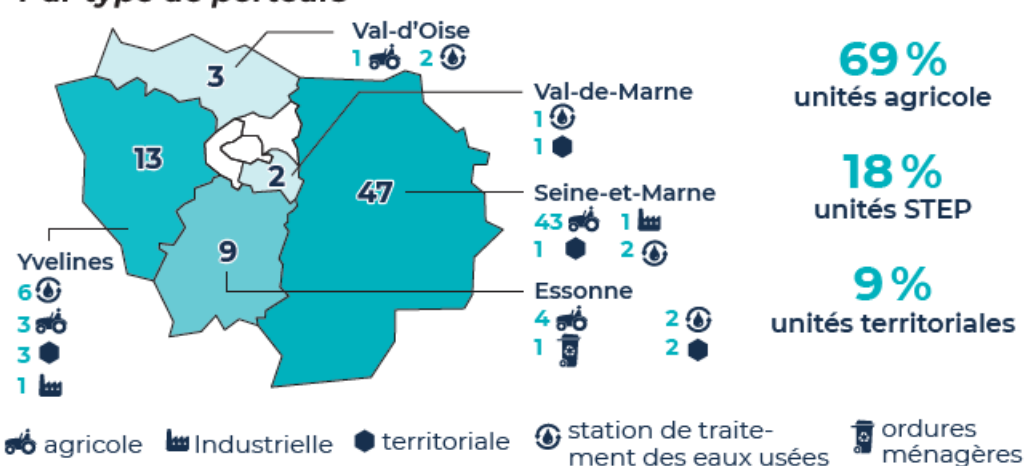


82 %
injection

15 %
cogénération

3 %
chaleur seule

Par type de porteurs



69 %
unités agricole

18 %
unités STEP

9 %
unités territoriales



Un parc de méthanisation majoritairement agricole

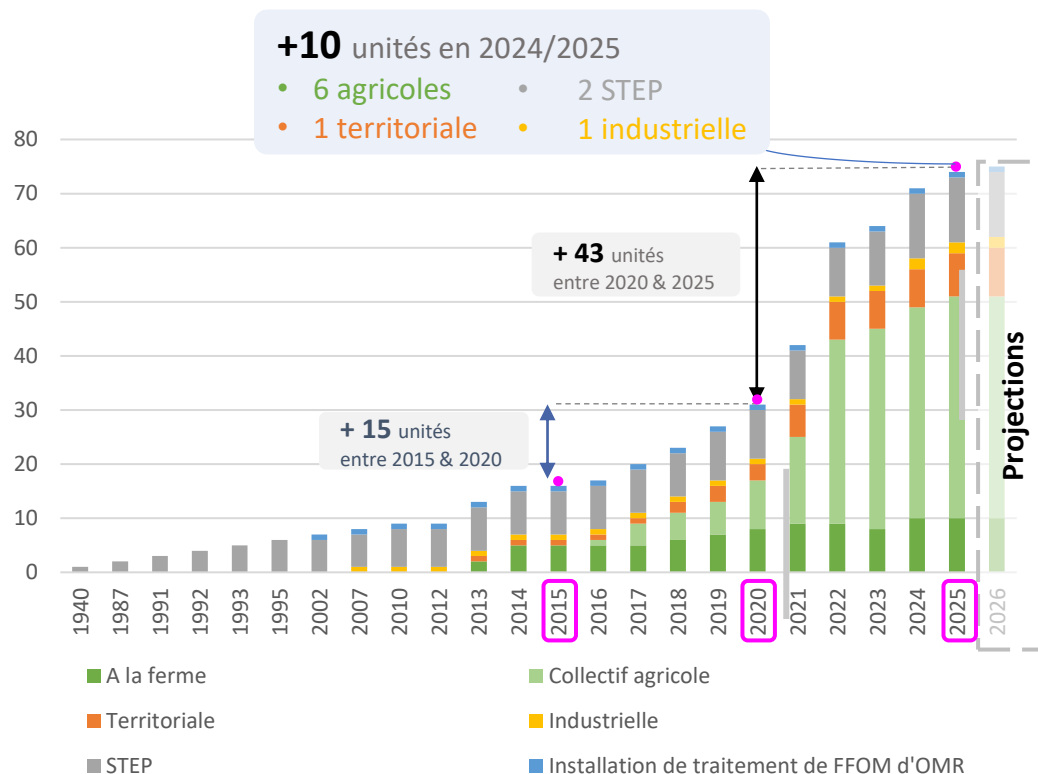
Une valorisation principalement par injection

Une forte concentration des unités en Seine-et-Marne

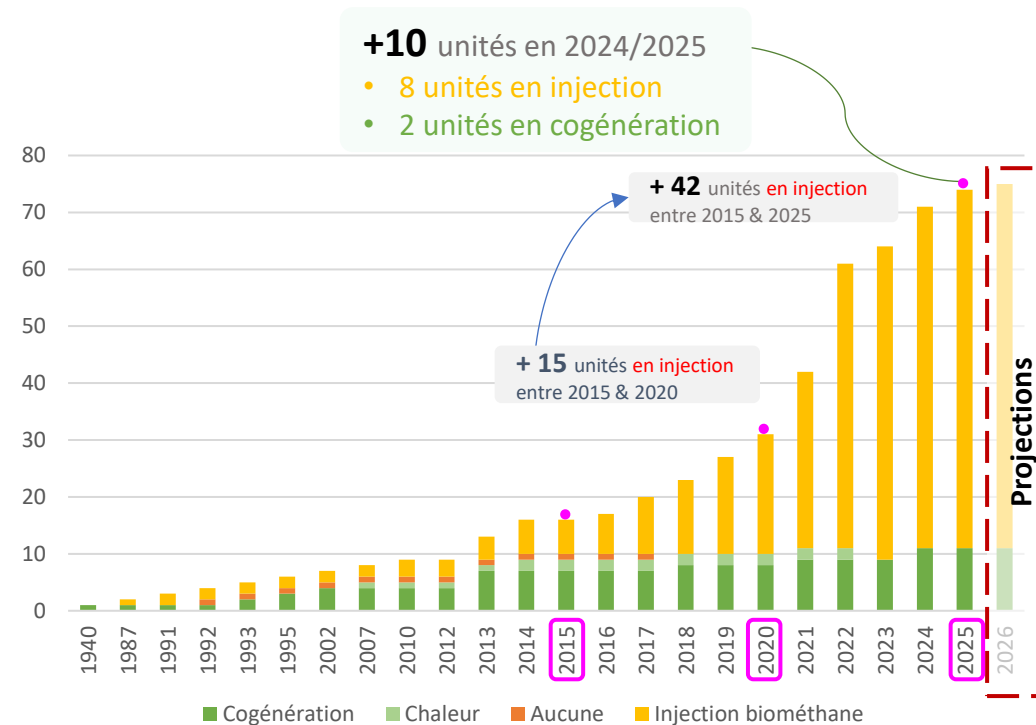
État du parc et caractéristiques des unités

Évolution du parc de méthanisation francilien

Par typologie de porteur



Par mode de valorisation du biogaz



9 ans
L'âge moyen de
l'ensemble des unités
– sur 74 sites

48 % en enregistrement (E)
Régime ICPE majoritaire
– sur 73 sites

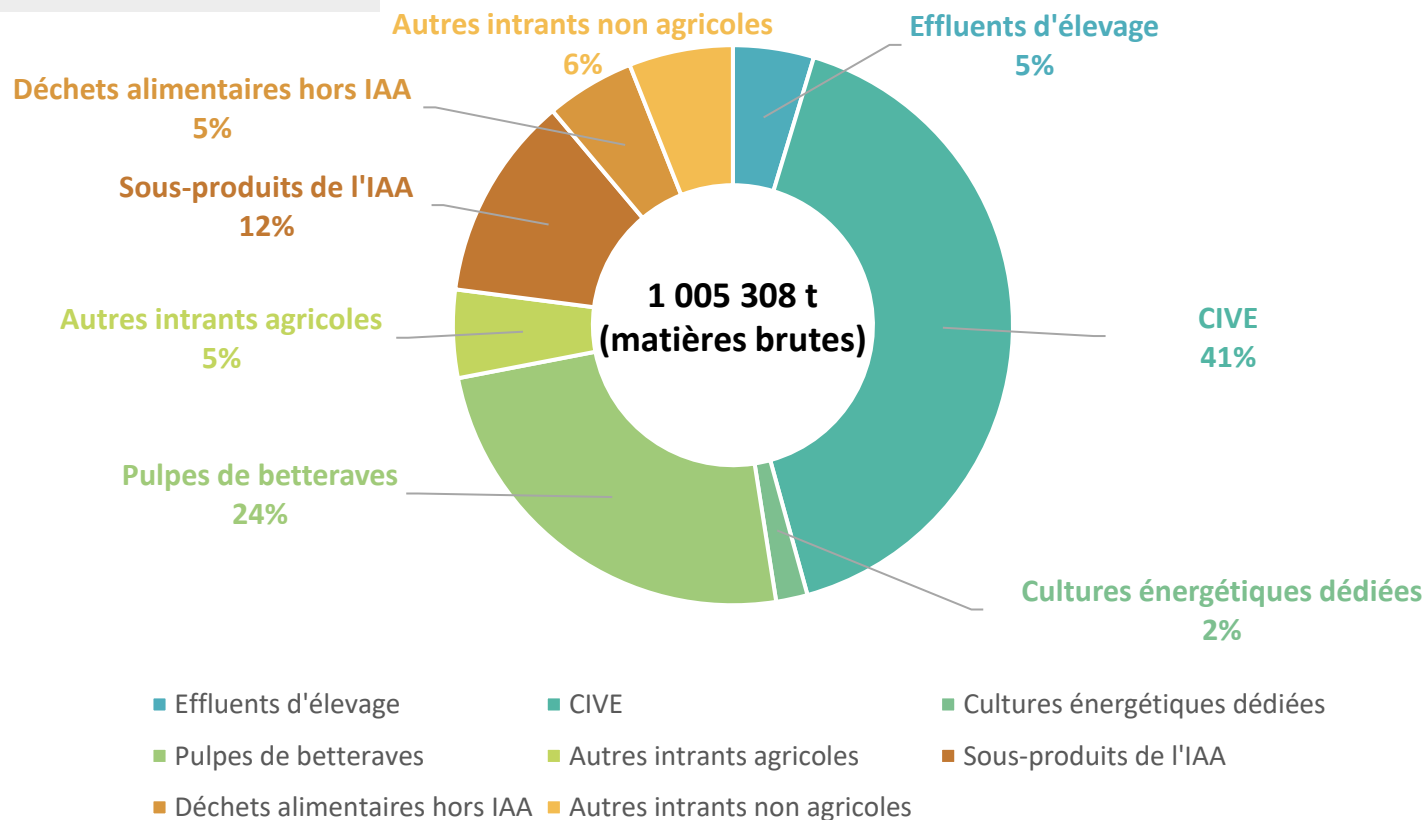
95% en voie liquide
Le principal procédé de
méthanisation
– sur 73 sites

206 Nm³ /h
La capacité maximale
réglementaire moyenne
– sur 57 sites

Bilan des intrants

Répartition des intrants méthanisés

Unités Hors STEP*



Unités STEP**

Intrants : **211 017 tonnes** de
Matières Sèches de boues



Soit plusieurs millions de tonnes
de matières brutes

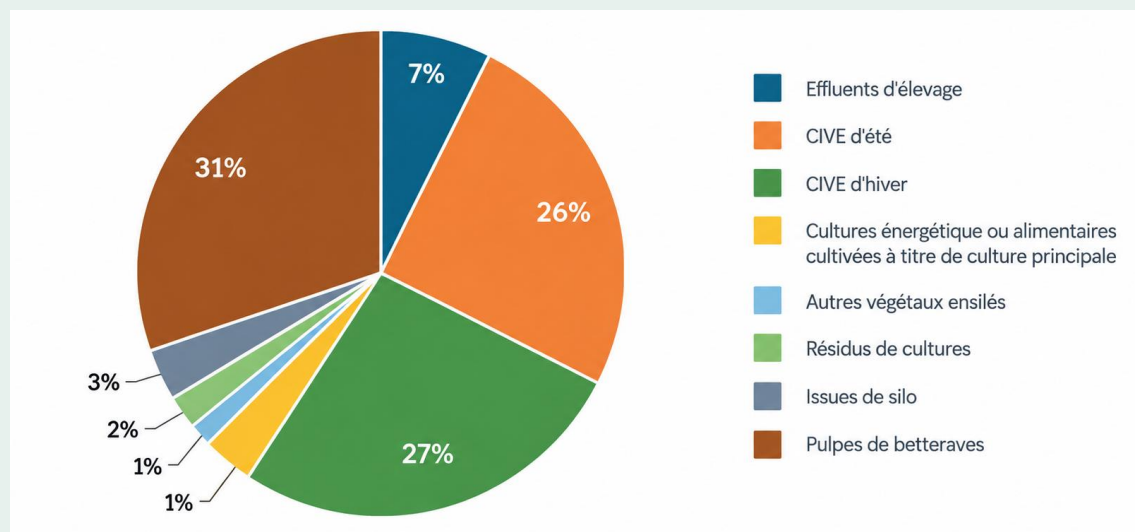
* Le bilan présenté, repose sur les données disponibles pour 57 unités

** Le bilan repose sur les données de 12 unités STEP

Bilan des intrants

Répartition des intrants méthanisés – Focus intrants agricoles

Répartition des intrants agricoles – unité Hors STEP



Chiffres clés

783 222 tonnes

d'intrants d'origine agricole, soit 78 % de la quantité totale des intrants traités par les 51 unités agricoles

54 %

des intrants agricoles sont des CIVE

31 %

des intrants agricoles sont des pulpes de betteraves

Surfaces agricoles mobilisées (moyenne sur 46 installations)

938 ha/site

de surface agricole utile moyenne fournissant des intrants au méthaniseur

265 ha/site

de surface moyenne de CIVE récoltée sur l'année par les exploitations fournissant l'unité

Bilan des intrants

Répartition des intrants méthanisés - Focus déchets alimentaires (hors IAA)



48 820 tonnes de déchets alimentaires (hors IAA)
(14 sites hors STEP)

- Les déchets alimentaires et de cuisine - 47 487 tonnes
- Les huiles et matières grasses alimentaires - 1 333 tonnes



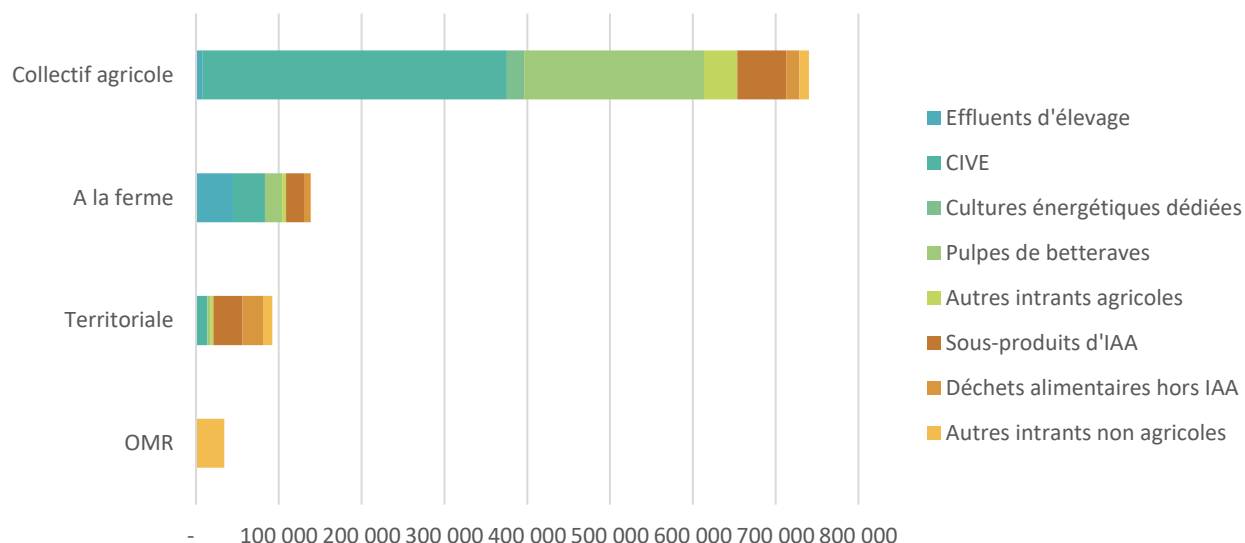
Prétraitement sur site
(5 sites concernés)

- 79 729 tonnes ont été déconditionnées
- 66 673 tonnes ont été hygiénisées

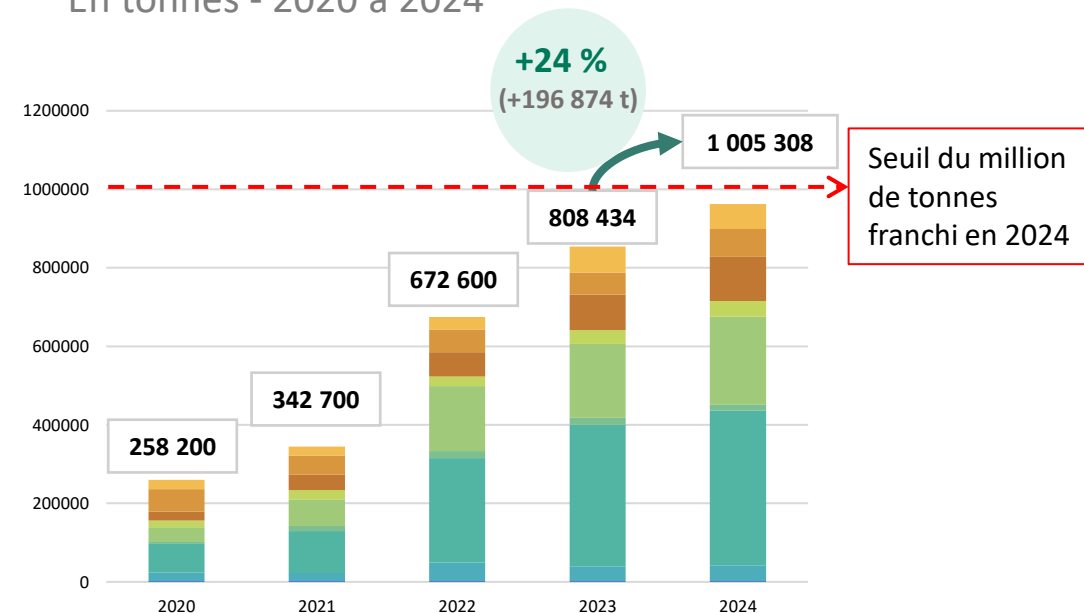
Bilan des intrants

Répartition des quantités d'intrants traités par typologie de porteurs

En tonnes - 2024



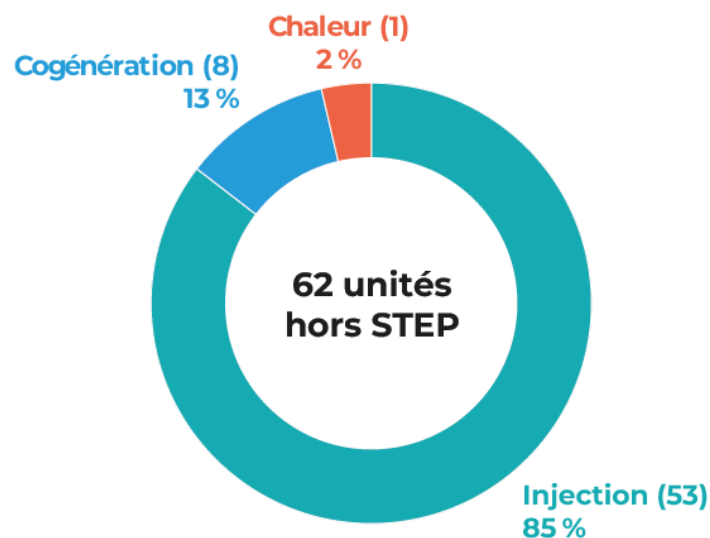
Évolution des volumes d'intrants traités En tonnes - 2020 à 2024



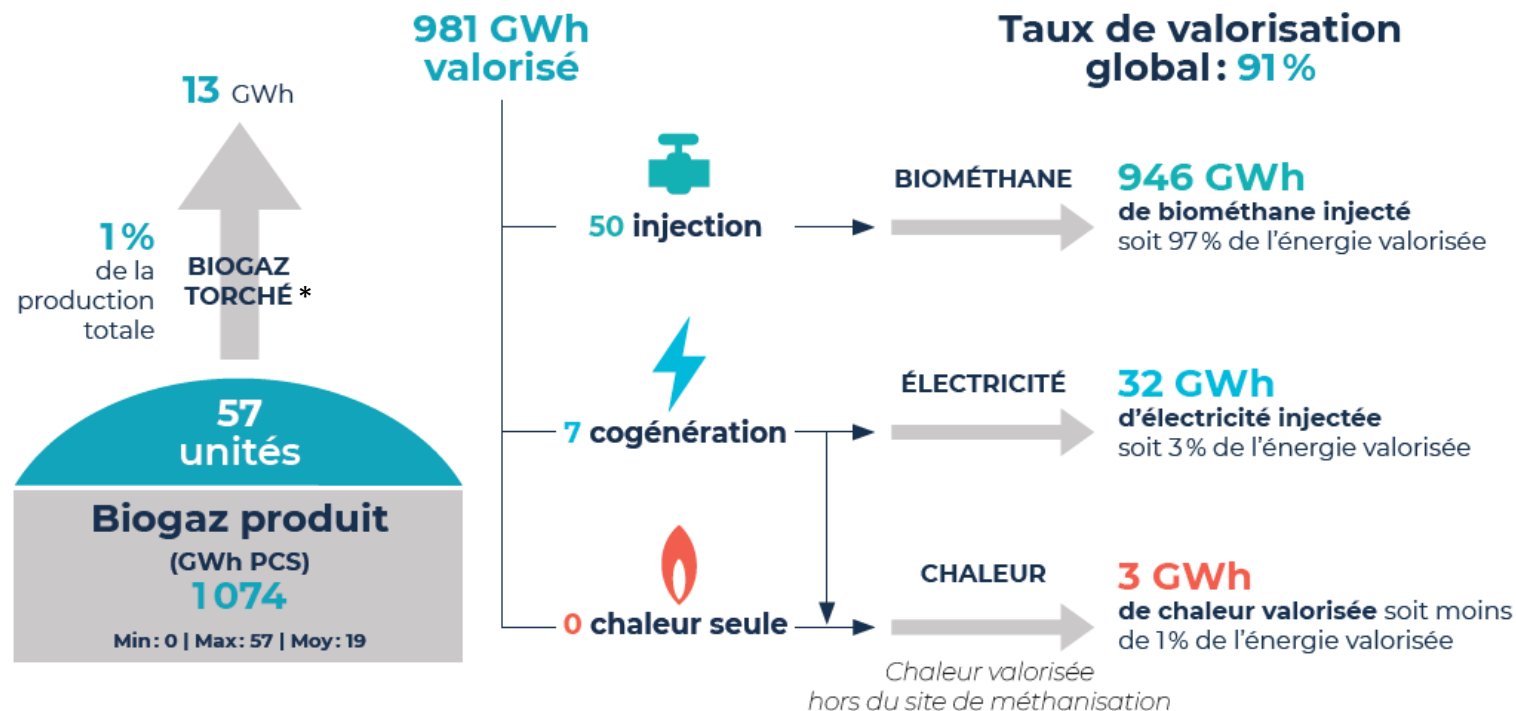
- Une forte progression des volumes traités -> **un volume multiplié par 4 en quatre ans, de 2020 à 2024**
- Une dynamique principalement portée par les unités agricoles, qui concentrent la majorité des tonnages traités – **87%**
- Les CIVE et les pulpes de betteraves occupent une place prépondérante dans l'approvisionnement des unités agricoles

Bilan énergétique et valorisation du biogaz

Répartition par type de valorisation énergétique
Unités hors STEP



Bilan énergétique des unités
sur 57 sites Hors STEP



* Bilan du biogaz torché établi à partir des données renseignées par 47 unités.

Bilan énergétique et valorisation du biogaz

Evolution mensuelle du biométhane injectée en 2024

Bilan sur 45 unités de méthanisation hors STEP

946 GWh PCS

de biométhane injectés sur l'année par les unités hors STEP

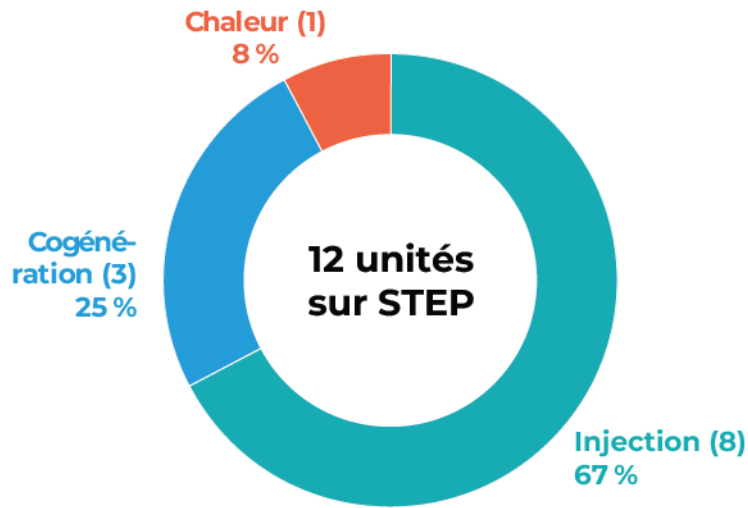
65 et 78 GWh PCS

Une injection mensuelle relativement régulière sur l'année

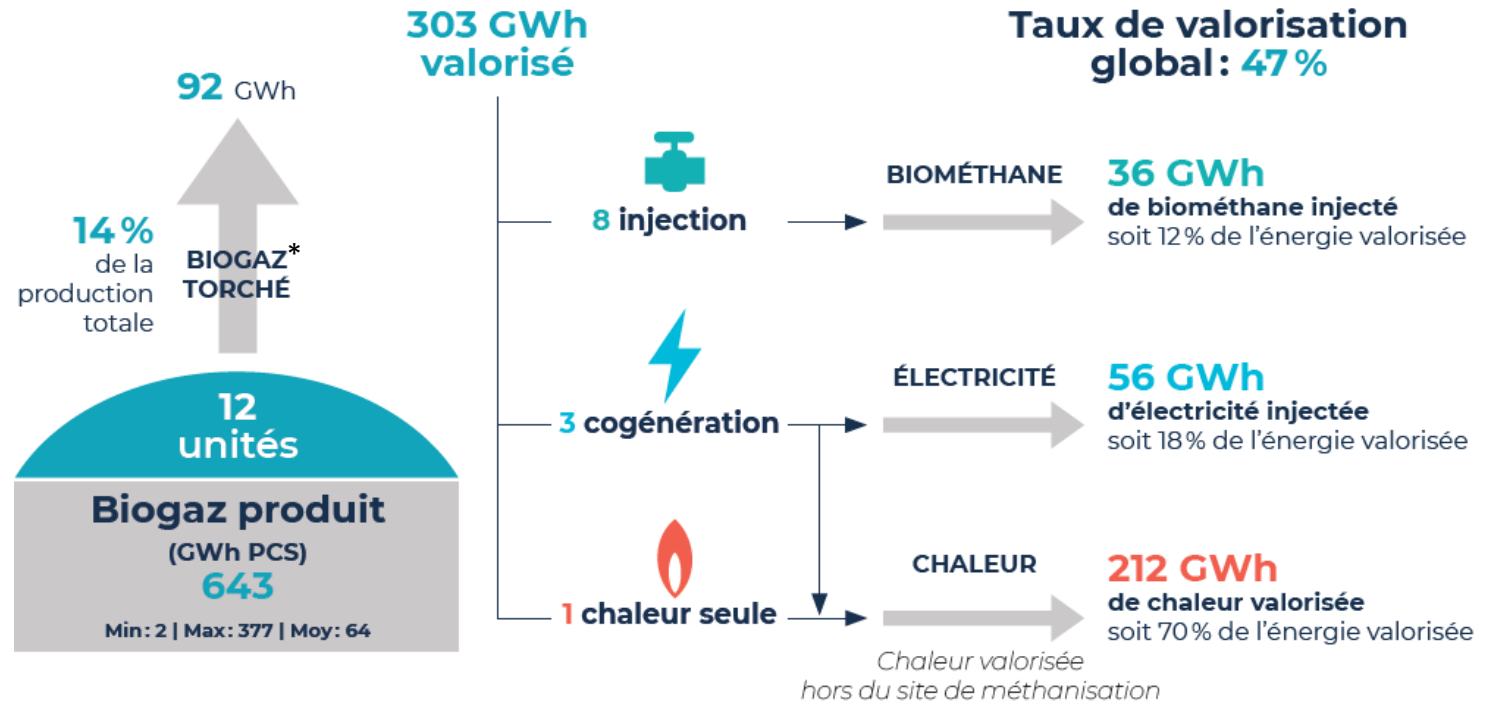


Bilan énergétique et valorisation du biogaz

Répartition par type de valorisation énergétique
Unités STEP



Bilan énergétique des unités
sur 12 sites STEP



* Le taux de valorisation des unités STEP est relativement faible (47 %). Cela s'explique par l'autoconsommation d'une part importante de l'énergie produite (+23 %), utilisée sous forme de chaleur dans le process de méthanisation, à cela s'ajoute la part d'énergie du biogaz torché (14 %).

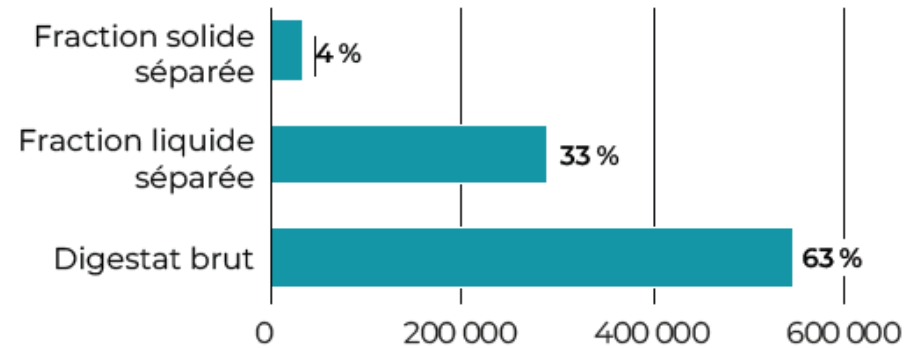
Production et valorisation des digestats

983 006 t
de digestats bruts produits en 2024

7%
taux moyen de matière sèche

875 925 t
de digestats épandu soit **89 %** du
digestat produit

Répartition des quantités de digestat épandu (tMB)
par forme - sur 49 sites hors STEP



51 unités

valorisent tout ou partie de leur digestat
par épandage

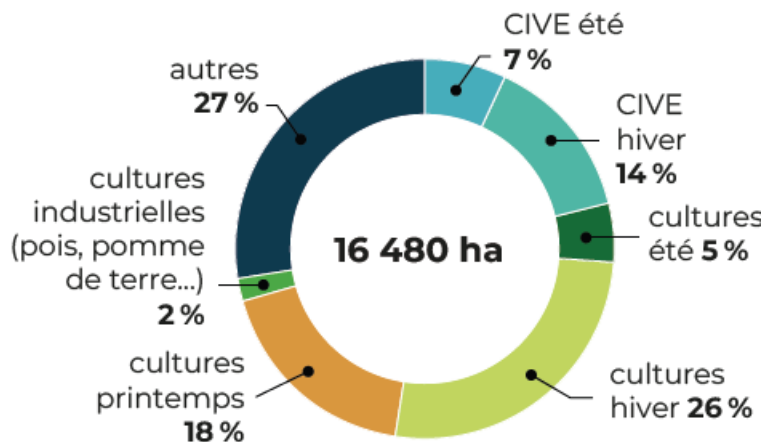
Dont 3 unités

ont également recours au compostage

1 unité

unité valorise son digestat
exclusivement par compostage

Répartition des surfaces d'épandage
par type de culture - sur 49 sites

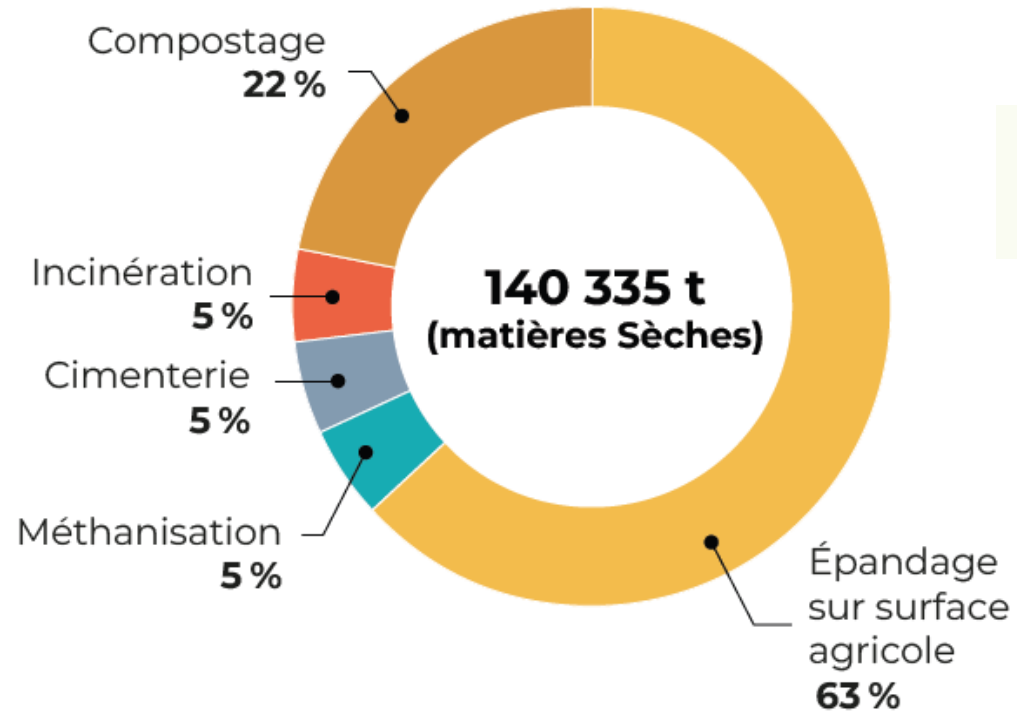


Les CIVE d'hiver et les cultures de printemps
représentent, à elles seules, **+ 50 %** des
surfaces fertilisées

Les épandages se concentrent sur quelques
périodes clés de l'année, principalement en
février-mars et durant l'été

Production et valorisation des digestats

Voies de valorisation des digestats produits - sur 12 STEP



Une valorisation du digestat majoritairement agricole, **87 916 tonnes** de digestat épandu

Questions



Annexe

Ressources organiques
méthanisées par les unités
hors STEP

Classification	Grandes catégories d'intrants	Tonnages (t)	Part du tonnage total (%)	Potentiel énergétique théorique des intrants (MWh PCS)	Part du potentiel énergétique total (%)
Déchets agricoles	Effluents d'élevage	52 925	5%	27 077	3%
	CIVE d'été	204 307	20%	197 477	18%
	CIVE d'hiver	215 020	21%	207 832	19%
	Cultures énergétique ou alimentaires cultivées à titre de culture principale	20 880	2%	32 013	3%
	Autres végétaux ensilés	9 767	1%	28 080	3%
	Résidus de cultures	12 699	1%	37 709	4%
	Issues de silo	25 993	3%	86 636	8%
	Pulpes de betteraves	241 630	24%	212 077	20%
	Sous total	783 222	78 %	828 902	78 %
Déchets de l'IAA	Déchets d'IAA traitant des produits laitiers	16 874	2%	5 406	1%
	Déchets d'abattoirs d'IAA traitant des produits carnés	29 885	3%	30 363	3%
	Autres sous-produits/coproduits d'IAA traitant des produits végétaux	69 375	7%	111 933	10%
	Sous total	116 134	12 %	147 702	14 %
Déchets alimentaire hors IAA	Huiles et matières grasses alimentaires	1 333	0%	6 399	1%
	Déchets alimentaires, de cuisine	47 487	5%	43 318	4%
	Sous total	48 820	5 %	49 717	5 %
Autres	Déchets verts	8 423	1%	5 053	0%
	Autres (dont FFOM d'OMR)	48 710	5%	37 789	4%
	Sous total	57 133	6 %	42 842	4 %
TOTAL		1 005 309		1 069 162	100 %